La même feuille publie ce qui suit :

« Le gouvernement et le roi personnellement ont reçu des nouvelles officielles de la santé du roi Charles-Albert, en date du 4 juillet, et un rapport détaillé du docteur Ribori. Nous avons acquis la certitude, d'après ce rapport, que l'imminence du péril a disparu, et que l'on conçoit l'espérance fondée que la santé de l'auguste monarque pourra se rétablir, sinon sans peine, du moins avec un progrès satisfaisant.

« L'arrivée de S. A. R. le prince de Carignan à Oporto a d'abord inquiété le roi relativement à la santé de son auguste fils; mais rassuré sur ce point, il s'est entretenu avec les visiteurs d'une manière bienveillante et affectueuse, parlant avec sollicitude de la Sardaigne, dont l'espère que la paix et la prospérité intérieure ne tarderont pas à renaître. »

Le 23, le brui courait à Turin que l'escadre française devait se rendre à Gaëte pour prendre le Souverain-Pontife et le transporter à Civita-Vecchia.

TOSCANE.

Voici ce que les journaux de Florence rapportent des mouvemens de Garibaldi :

« Radicofani, le 18 juillet.

« Le 16, vers midi, on eut connaissance que Garibaldi, à la tête de 5,000 hommes d'infanterie, 800 cavaliers et deux pièces de canon, était parti d'Orvieto, prenant la direction de San-Lorenzino. Sa troupe était divisée en plusieurs corps, les uns devant passer par Chiusi, d'autres par le pont Arrigo, à 9 milles de Radicofani, et les autres par les montagnes qui font face à Cetona.

« Ce matin, en effet, une avant-garde de 100 hommes de cavalerie s'est portée à Celle par la route de Trevinano pour se réunir à Cetona, où se trouve sans doute en ce moment toute la légion.

« D'après les dernières nouvelles, un corps de la bande de Garibaldi occupe Cetona, et plusieurs cavaliers se sont présentés à Chianciano. La population de Chiusi se prépare à la défense; mais réelles de Sartano et de Montepulciano ont décidé qu'elle laisseraient entrer Garibaldi. Les troupes toscanes ont repoussé à Chiusi un des corps de Garibaldi; maintenant elles se concentrent pour attendre les troupes autrichiennes qui s'avancent de l'Ombrie et de Sienne pour prendre entre deux feux le bandes de ce hardi partisan.

« Les troupes toscanes ont en près de Cetona un léger engagement avec une des colonnes de Garibaldi à qui l'on a tué un homme et fait deux prisonniers. Garibaldi se dirige par les marais du côté de l'Amiata. »

ROYAUME DES DEUX-SICILES.

La nouvelle se confirme que le comte de Trapani a demandée en mariage S. A. I. Mme l'archiduchesse Isabelle, fille du grand-duc de Toscane. Les fiançailles ont déjà eu lieu.

DANEMARK.

Le journal officiel de Copenhague, dans son numéro du 17 juillet, fait sur l'armistice conclu entre le Danemark et la Prusse des réflexions qui peuvent se résumer ainsi :

« Si le Danemark n'a pas obtenu par cette convention tout ce qu'il pouvait espérer, on avait le droit de le prétendre; il a néanmoins obtenu des avantages importans qui doivent tranquiliser tous les amis éclairés de la patrie.

« Ces avantages sont : 1° que les duchés de Schleswig et de Holstein seront gouvernés et administrés séparément, tandis que l'armistice de Malmöe établissait un système contraire, et aimi consacrait les prétentions des insurgés; 2° qu'il est interdit aux insurgés de se montrer au nord de l'Eyder; 3° que la partie danoise du Schleswig sera confiée à la garde d'une puissance neutre; 4° que les deux duchés seront gouvernés provisoirement par des hommes que désigneront le Danemark et la Prusse, et non comme pendant le dernier armistice, par des partisans de l'insurrection, qui avaient trahi leur serment de fidélité au souverain légitime. »

La feuille danoise ajoute ce qui suit :

« Attendons, ayons confiance dans l'avenir. Notre cause est bonne et juste et ne pourra manquer d'exciter des sympathies universelles. L'armistice est accompagné d'un protocole de préliminaires de paix. Certes la conclusion immédiate de la paix eût été préférable à une trêve, mais si celle-ci laisse à l'Allemagne le temps de calmer ses passions et aux autres puissances celui d'examiner mûrement les droits du Danemark, ce que les grands événemens qui ont remué l'Europe les ont empêchées de faire jusqu'à présent. »

PORTUGAL.

S'il faut en croire un journal de Lisbonne, cité par le *Morning-Post*, le présent ministère portugais a fait des démarches auprès de don Miguel pour l'engager à renoncer à ses droits au trône, en lui offrant, en compensation, un revenu annuel de 12,000 liv. sterl., ainsi que la jouissance des revenus de ses terres en Portugal.

SUISSE.

On écrit de Berne, le 21 juillet, au *Journal des Débats* :

« Ce que je vous faisais pressentir dans ma lettre d'hier sur les difficultés d'exécution que présente l'arrêté du gouvernement fédéral relatif au renvoi des chefs civils et militaires de l'insurrection badoise vient d'arriver. Les cantons de Genève, de Vaud, de Zurich, d'Argovie et de Berne ont protesté contre cet arrêté, déclarant ne pouvoir pas s'y soumettre. Le gouvernement fédéral vient donc de modifier cet arrêté par un autre du 20 de ce mois, et pour le moment il n'est plus question de renvoyer ces chefs. Comme il ne s'agit de rien moins que d'hospitalité, il faut qu'on s'entende auparavant avec la France et avec l'Angleterre pour que ceux qu'on veut expulser d'ici y trouvent un asile inviolable. Il n'en est pas moins vrai que cette faiblesse du gouvernement fédéral, qui défait aujourd'hui ce qu'il a fait hier, ne produit par un bon effet dans le pays. Chacun sent que, dans les circonstances présentes plus que jamais, il faudrait à la Suisse un gouvernement vigoureux et doué d'une force suffisante pour dominer tous les partis et assurer l'ordre. »

AMÉRIQUE DU SUD.

On a des nouvelles de la Plata jusqu'aux premiers jours de mai. Il paraît, d'après ces nouvelles, que l'espoir de la conclusion prochaine d'un traité de paix entre Rosas et la république orientale était tout-à-fait perdu. La situation de Montevideo est déplorable; les forces argentines continuent de bloquer étroitement la ville par terre et par eau.

ÉTATS-UNIS.

Les nouvelles de ce pays s'arrêtent au 11 juillet. Le choléra continuait d'y faire d'affreux ravages sur plusieurs points, surtout à Saint-Louis. Il avait diminué d'intensité à Boston et à Philadelphie.

CANADA.

Au Canada, il règne toujours beaucoup d'irritation, qui fait prévoir de nouveaux troubles. Il s'y est formé un troisième parti qui fait beaucoup de progrès. Il demande la « franchise électorale », soutenant que tous les hommes sont égaux, et invite les Canadiens français et anglais à ne pas se rendre les instrumens de l'administration coloniale qui, selon le nouveau parti, profite habilement de leurs dissensions.

DERNIÈRES NOUVELLES D'EUROPE.

Par le paquebot français le *Léonidas* arrivé avant-hier, nous avons reçu des nouvelles de quelques jours plus fraîches que celles qui précèdent. Nous donnons ci-après les faits qui nous ont paru offrir le plus d'intérêt :

En France, *statu quo*, sous le rapport de l'ordre et de la tranquillité qui ne laissent rien à désirer. — Le 28 juillet l'Assemblée législative a pris une résolution importante; elle a décidé, conformément à l'avis de la commission chargée d'examiner la proposition faite à ce sujet, qu'elle prorogerait ses travaux à partir du 13 août prochain jusqu'au 30 septembre. Cette résolution a été votée à la majorité de 308 voix contre 258, et l'ensemble de la proposition par 294 contre 247. Sollicité de s'expliquer sur la prorogation, M. Dufaure a déclaré que non seulement elle n'avait pas d'inconvénient politique, mais qu'elle aurait l'avantage de laisser au gouvernement les loisirs qui lui sont nécessaires pour la préparation des travaux législatifs. Un autre point non moins important à constater, c'est que M. Dufaure a répondu de la tranquillité de la capitale pendant la durée de la prorogation. Enfin, le ministre s'est expliqué sur la levée de l'état de siège, soit à Paris, soit dans les départemens. En ce qui concerne les départemens, le cabinet ne croit pas pouvoir lever l'état de siège avant la prorogation. En ce qui concerne Paris, le cabinet doit délibérer et apporter sa résolution à l'Assemblée aussitôt après la promulgation de la loi sur la presse qui a été votée dans la séance de l'assemblée du 27 juillet à la majorité de 400 voix contre 146.

La France vient de perdre encore une de ses vieilles gloires; le maréchal Molitor, grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, le vainqueur de Schwitz, de Mütten et de Glaris, est mort le 28 à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

On assure que la conduite de M. Ferdinand de Lesseps à Rome, qui avait été soumise par le gouvernement à l'examen du conseil d'Etat, vient d'être l'objet d'un blâme. M. Vivien a été chargé de rédiger le rapport.

Rien de nouveau en Angleterre, si ce n'est l'annonce officielle du prochain voyage de la Reine Victoria en Irlande et en Ecosse.

L'horizon politique en Suisse commence à s'assombrir. Le gouvernement fédéral vient d'ordonner la mise en piquet de tout le contingent fédéral, contingent qui s'élève à 64,000 hommes.

Le *Giornale di Roma* du 21 juillet, nous apporte la proclamation suivante du Souverain-Pontife :

« PIE IX, PAPE, A SES SUJETS BIEN-AIMÉS.

« Dieu a levé son bras, et a commandé de s'arrêter aux flots orageux de l'anarchie et de l'impiété. Il a guidé les armes catholiques pour soutenir les droits de l'humanité foulés aux pieds, ceux de la foi combattue, ainsi que ceux du Saint Siège et de notre souveraineté. Gloire éternelle à ce Dieu qui n'oublie pas la miséricorde au milieu même de sa colère!

« Sujets bien-aimés, si, dans le tourbillon de ces événemens effrayans, notre cœur a été abreuvé d'amertume à l'aspect de tant de maux souffrts par l'Eglise, par la religion et par vous-mêmes, il n'a rien perdu pour cela de l'affection avec laquelle il vous aime et vous aimera toujours; nous hâtons de nos vœux le jour qui nous ramènera parmi vous; quand ce jour sera venu, nous retournerons, avec le vif désir de vous venir en aide et avec la volonté d'employer toutes nos forces à faire véritablement votre bien en appliquant des remèdes difficiles à des maux si graves, en consolant nos fidèles sujets qui, tout en invoquant des institutions qui répondent à leurs vœux, veulent, comme nous le voulons, voir garanties la liberté et l'indépendance du souverain pontifical comme nécessaires à la tranquillité du monde catholique.

En attendant, pour réorganiser l'administration publique, nous allons nommer une commission qui, munie de pleins pouvoirs et aidée par un ministère, réglera le gouvernement de l'état.

Cette bénédiction du Seigneur que nous avons implorée, quoique éloigné de vous, nous l'implorons aujourd'hui avec plus de ferveur pour qu'elle descende sur vous en abondance; et c'est un grand soulagement pour notre âme d'espérer que tous ceux qui s'étaient mis hors d'état d'en recueillir les fruits par leurs égaremens, pourront la mériter aujourd'hui par un sincère et durable repentir.

« Gaëte, 17 juillet. »

Le journal officiel de Rome annonce que le roi de Sardaigne vient de destituer son consul-général pour avoir signé, avec ses collègues, la protestation certifiée au général Oudinot, pour qu'il renonçât au bombardement de la ville.

De nombreuses députations de Bologne se sont portées à Gaëte pour offrir leurs hommages au Saint-Père. Dans la dernière audience qui leur a été donnée, Pie IX leur a laissé espérer qu'il irait parmi ses fidèles sujets des légations. En effet, les dissidences qui s'étaient élevées à Gaëte, entre la diplomatie française et le sacré-collége, avaient fait décider en conseil secret que le pape transporterait le Saint-Siège à Bologne. Là, sous l'influence autrichienne, il eût pu adopter un système de gouvernement conforme aux anciennes traditions; mais sur les instructions expédiées de Vienne par M. de Swartzenberg, l'ambassadeur d'Autriche M. d'Esterhazy a changé depuis peu, sa ligne de conduite; il s'est séparé de l'Espagne, du Portugal et des Deux-Siciles pour se réunir à la France et à l'Angleterre.

Les dernières nouvelles de Turin sont du 29 juillet.

Les élections ne sont pas encore terminées; mais voici comment on en apprécie les résultats déjà connus. Selon le *Risorgimento*, journal constitutionnel, sur 122 nominations, on compte 55 modérés et 67 démocrates, ce qui donne à ces derniers 12 nominations de majorité. La *Concordia*, journal de l'opposition extrême, mentionne 128 nominations déjà connus, dont 40 seulement appartiendraient au parti constitutionnel modéré, et 88 à l'opposition démocratique, ce qui donnerait une majorité de 48 nominations à ce dernier parti, si du moins les appréciations de la *Concordia* sont fondées.

Les journaux sardes, parlent de la conclusion définitive de la paix entre le cabinet de Turin et celui de Vienne; la *Concordia* en publie même les conditions, mais jusqu'ici nous ne connaissons rien d'officiel à ce sujet.

Le 23 juillet, le Grand-Duc de Toscane, Léopold II, a fait sa rentrée à Florence, où il a été accueilli avec le plus vif enthousiasme par la population de cette capitale, une amnistie générale a signalé la reprise des rênes, du gouvernement par S. A. I. et R.

BULLETIN COMMERCIAL.

CHANGES DE SMYRNE.
10 AOUT 1849.
En Beschlik.

Londres	110, 110 1/2
Marseille	172 1/2, 173
Livrate	440
Vienne	
Odessa	3 mois 20 3/4
Constantinople	3 jours au pair

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES Du 10 août.

SMYRNE. Bateau à vapeur autr. *Wien*, cap. G. Knilitz, avec marchandises diverses, groupes et passagers.

SALONIQUE. Bateau à vapeur ottoman *Saouna-Bahri*, cap. P. Anthoine, avec march. diverses, groupes et passagers.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur otto. *Esseri-Djédid*, cap. Ismail, charge de march. diver. groupes et passagers.

Du 12 août.

SMYRNE. Bateau à vapeur ottom. *Numuneh-Tidjaret*, cap. D. Deloazo, avec march. div. groupes et passagers.

MARSEILLE. Bateau à vapeur français, *Léonidas*, cap. G. Brelier, avec march. div. groupes et passagers.

TRIESTE. Bateau à vapeur autr. *Italia*, cap. M. Ballovich, avec march. diverses, groupes et passagers.

Du 13 août.

ODESSA. Bateau à vapeur russe la *Chersonèse*, capitaine Nicoulof, avec marchandises diverses, groupes et passagers.

ALEXANDRIE. Bateau à vapeur égyp. *Nil*, cap. Matouh, chargé de div. march., groupes et passagers.

DÉPARTS du 10 août.

VARNA. Bateau à vapeur ottom. *Medari-Tidjaret*, cap. Lazzarovich, avec march. div. groupes et passagers.

Du 12 août.

TRIESTE. Bateau à vapeur autrichien *Asia*, cap. N. Frauovich, chargé de div. march. groupes et passagers.

BEYROUTH. Bateau à vapeur autrich. *Wien*, capitaine G. Knilitz, avec marchandises diver. groups et passagers.

Du 13 août.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur angl. *Tagus*, capitaine J. Joy, avec marchandises diverses, groups et passagers.

BATIMENS DE COMMERCE.

ARRIVÉES du 8 août.

ODESSA. Br. sarde, *Battona*, cap. T. Cravisotto, chargé de blé, adressé à M. Pedemonte; trois-mâts angl. *Durham*, cap. W. Fairbern, chargé de blé, à ordre; trois-mâts russe, *Petit*, cap. A. Andrei, chargé de blé, adressé à M. Deltz; trois-mâts sarde, *Olivo*, cap. G. Dallorso, chargé de blé, adressé à M. Berzolese; br. autr. *Adramio*, cap. Cargnich, chargé de blé, à ordre.

GALATZ. Br. grec, *Evanghelistria*, cap. N. Dede, chargé de seigle, à ordre.

SPEZZIA. Br. grec, *Apollon*, cap. S. Andriano, en lest, à ordre; br. grec, *Noma*, cap. N. Zongas, en lest, adressé à M. Crissovloni.

GALATZ. Br. angl. *Isabella Walker*, cap. T. Walker, chargé de maïs, à ordre.

Du 9 août.

ODESSA. Sch. russe, *Tersai*, cap. J. Lindberg, chargé de blé, à ordre; trois-mâts angl. *Lady Pitt-Rivers*, cap. C. Lindred chargé de blé et laine, à ordre.

TAGANROK. Br. sarde, *Due Fratelli*, cap G. Ghiglione, chargé de blé, adressé à M. Dodero.

GALATZ. Br. ion. *Madonna Spilletta*, cap. A. Dendrino, chargé de blé, à ordre.

IBRAILA. Br. russe, *Perlette* cap. D. Galiaopulo, chargé de maïs, à ordre.

VARNA. Br. russe, *Elisabetta*, cap. G. Caravia, chargé de blé, adressé à M. Caravassili.

GÊNES. Br. sarde, *Nerea*, cap G Avegno, en lest, adressé à M. Pedemonte; br. sarde, *Fedeline*, cap. G. Ferrari en lest, à ordre.

SYRA. Br. grec, *Erotis*, cap. M. Costandinos, chargé de pierres.

Du 10 août.

GALATZ. Br. russe, *A. Theologos*, cap. T. Papaoy, chargé de planches, à ordre.

IBRAILA. Br. grec, *Erminou*, cap K. Gulmas, charge de maïs, à ordre.

CHIO. Br grec, *Antonios*, cap. A. Piculis, charge de div. march. adressé à M. Chrisovetoui.

GALATZ. Br. grec, *A. Spiridionos*, cap. G. Dellini, chargé de blé, à ordre; br. grec, *A. Spiridionos*, cap. J. Papodimo, chargé de maïs, à ordre; br. grec, *Eunosis*, cap. C. Garofalo, charge de blé, adressé à M. Grimaudi; br. russe, *Elena*, cap. N. Lucca, charge de planches adressé à M. Zarcovich.

IBRAILA. Br. mérkl. *Emma*, cap. P. J. Malchau, chargé de maïs, à ordre.

ODESSA Trois-mâts angl. *Andromeda*, cap. A Nicol, charge de blé, à ordre; br. sarde, *N. S. Delle Grazie*, cap. A Stella, chargé de blé, adressé à M. Berzolese.

TAGANROK. Br. mérkl. *Johanna*, cap. J. Ahrens, br. grec, ravisons, à ordre.

GALATZ. Br. grec, *Eleni*, cap. C. Cokinos, charge de bois de construction, à ordre.

ODESSA. Trois-mâts angl. *Assopardi*, cap. A. Assopardi, charge de blé, adressé à M. Bagnardi; trois-mâts sarde, *Alessandro*, cap. G. Lai, 110, charge de blé, adressé à M. Berzolese; br grec, *Catterino*, cap. H. Drizza, charge de blé, adressé à M. Decosi; br sarde, *Buon Giuseppe*, cap. G. Podesta, charge de blé, adressé à M. Pedemonte; br. grec, *Poliera*, cap. A. Capodordo, charge de blé, adressé à M. Mela; trois-mâts angl. *British Ioanna*, cap. J Turner, charge de blé, à ordre.

Du 12 août.

ODESSA. Trois-mâts sarde, *Buona Famiglia*, cap. M. Dallorso, charge de blé, adressé à M. Berzolese.

GÊNES. Br. sarde, *Apocalypse*, cap. G. Ferrari, en lest, adressé au susdit.

ODESSA. Br. sarde, *Lusigno*, cap. G. Dupont, chargé de blé, adressé à M. Fiori.

CEPHALONIE. Br. ion. *Renditor*, cap. G Mazzorali, chargé d'huile, adressé à M. Svormo

ALEXANDRIE. Br. ottom. *Rubber Iskender* cap. E. Yarob, chargé de div. march. à ordre.

METELIN. Br. grec, *Grondsight*, cap. A. Cocioyani, charge de sel, à ordre.

Du 13 août.

LIVERPOOL. Sch. angl. *Mary*, cap. U. Miller, charge de div. march. adressé à M. Yonidès.

ODESSA. Br. grec, *A. Spiridonos*, cap. S. Bacoyoyi, chargé de blé. adressé à M. Mela, br sarde, *Providenza*, cap. G Bocco, chargé de blé, adressé à M. Berzolese; br. sarde, *Eugenio*, cap. G. Lavari, charge de blé, adressé à M. Pedemonte.

SMYRNE. Br. autr. *Eurico*, cap. P. Giurovich, en lest, à ordre.

DÉPARTS du 9 août.

ANVERS. B. autr. *Columbus*, cap. E. Beje, charge de bit et laine.

GÊNES. Br. sarde, *Due Fratelli*, cap. G. Ghiglione, chargé de blé.

MESSINE. Br. grec, *A. Nicolaos*, cap. D. Poriotis, chargé de blé.

TRIESTE. Br. sarde, *S. Giovanni Battista*, cap. R. Massone, chargé de div. march.

RAGUSE. Br. autr. *Krepost*, cap. V. Caminarovich, chargé de maïs.

SYRA. Br. grec, *Evanthia*, cap. G. Zevlis, charge de blé.

TRIESTE. Br. grec, *Leonidhas*, cap. N. Stefrios, chargé de seigle.

FOKES. Br. grec, *Irini*, cap. C. Cotelia, en lest.

Du 10 août.

IBRAILA. Br. grec, *Tessalia*, cap. P. Pirpiri, en lest.

SYRA. Br. grec, *A. Yorghios*, cap. Y. Yorghi, chargé de maïs.

DANUBE. Br. autr. *Dusnan*, cap. G. Ragenovich, en lest.

RAGUSE. Br. autr. *Lusitano*, cap. E. Fedrico, charge de mais.

SMYRNE. Br. grec, *Leonidhas*, cap. Y. Ghioni, en lest.

Du 11 août.

CORK ou FALMOUTH. Br. angl. *Thalia*, cap. W. Rogers, chargé de maïs.

RHODES Br. autr. *Adadrian*, cap. G. Marcovich, en lest.

IPSARA. Br. grec, *Tris Adhelfi*, cap. N. Kiparissis, charge de bois de construction.

CORK ou FALMOUTH. Trois-mâts russe, *Thetis*, cap. G. Francovich, chargé de blé.

LIVOURNE. Br. sarde, *N. S. delle Grazie*, cap. A. Stella, chargé de blé.

SYRA. Br. grec, *Evanghelistria*, cap. D. Himo, chargé de blé.

Du 12 août.

GÊNES. Fr. sarde, *Luigino*, cap. G Dupont, charge de blé.

Du 13 août.

MER-BLANCHE. Br. grec, *Coli-Elpis*, cap. P. Gli, chargé de blé.

TRIPOLI (de Barbarie). Br. grec, *Elpis*, cap. S. Serfiotis, en lest.

ANNONCES.

Avviso.

Si rende di pubblica notizia che la Commissione giudiziaria instituita dalla R. Cancelleria Commerciale Ellenica con decreto de' 7/19 luglio 1849 all'effetto di statuire su tutto ciò e quanto potrà concernere il fallimento del Commerciante Suddito Ellenico Giovanni Assimacopulo con sua ordinanza de' 18/30 luglio detto, ha dichiarato aperto il fallimento dal si della domanda fattone dall'obierato li 1/13 luglio, ed ha eletto il sottoscritto Demetrio Mesteno in giudice Commissario ed i SSig. Cristoforo Nonnico ed Eustratio Ralli in agenti del fallimento di che si tratta.

Costantinopoli 4 agosto (23 luglio) 1849.

D. MESTENO.

A VENDRE

Le propriété (mulk) en pierre, située dans la Grand'rue de Péra, près de Balouk-bazar, louée à M. Ch. Ede. En tout environ 2,200 pies de terrain dont 870 pies de bâtisse en pierre, plus 4 magasins voûtés ouvrant sur la Grand'rue, un magasin dans l'intérieur de la maison, citerne, cuisine et buanderie voûtées et deux puits, la maison ayant de plus une issue sur la rue Glavany. Le tout jouissant d'une rente d'environ 50 mille piastres susceptibles d'augmentations.

S'adresser, pour plus amples informations, à M. Jean Albion.

A VENDRE:

Appareil Daguerréotype et Photographique, le tout complet et en bon état, chez M. Talibart horloger à Galata.

HOTEL DE BYSANCE.

Mme Joséphine VITALIS vient d'ouvrir dans sa grande maison en pierre, près du Petit-Champs-des-Morts, un établissement sous le nom d'*Hôtel de Byzance*, qui peut rivaliser avec les meilleurs hôtels de l'Europe.

Comfort, élégance, propreté exquise, vue admirable, sécurité contre l'incendie, telles sont les moindres qualités qui recommandent l'établissement aux voyageurs.

Sa situation élevée en fait d'ailleurs une des maisons les plus saines de Péra.

REVUE DE L'ÉDUCATION NOUVELLE,
JOURNAL DES MÈRES ET DES ENFANS.

Cette publication, basée sur la morale la plus sévère, s'adresse à ceux qui font l'éducation de l'enfance au sein de la famille. Elle est donc merveilleusement appropriée aux idées de l'Orient et se recommande d'ailleurs par le talent et la philanthropie de ceux qui l'ont conçue.

Barceux, rue Neuve des Petits-Champs, 97, à Paris.

Prix de l'abonnement pour l'étranger, 16 francs par an. ONS'ABONNE :

A Constantinople, à l'administration des postes françaises, à Péra.

Dans les villes du littoral, à l'agence de la même administration.

PABULUM CAPILLORUM
OU
HUILE DE BANGALORE.

PRODUCTION INDIENNE,

Pour conserver et embellir les cheveux, les faire croître, les empêcher de tomber ou de blanchir et même les faire revenir sur les parties chauves de la tête.

Cette huile asiatique est tellement supérieure à toutes les autres préparations offertes au public pour la conservation de la chevelure qu'il suffira, d'une seule bouteille d'essai, pour démontrer jusqu'à l'évidence cette éminente supériorité. C'est une composition d'huiles aromatiques et végétales habilement unies aux plus exquises essences de l'Arabie; elle produit toujours infailliblement l'effet désiré, pourvu toutefois que le dernier cheveu ne soit pas entaché de quelque maladie grave. Les savans ont qualifié cette huile du nom par lui-même avec significatif de *Pabulum Capillorum*, justifié par ses nombreux succès.

Se trouve à Constantinople, chez M. Aut. Calleja, pharmacien à Péra, à Smyrne, chez M. J. Comaeno, Pharmacie Centrale.

CHAUMELATINA
ELIXIR
CONTRE LES MAUX DE DENTS ET LA CARIE.

Cette eau, qui a fait des cures surprenantes par son efficacité, après dix années d'expérience, et celles que vient d'en faire l'académie royale de Médecine de Paris, est un sûr garant de sa supériorité sur tout ce qu'a paru dans ce genre.

La Chaumelatina n'a pas la seule propriété de guérir les maux de dents et d'arrêter la carie; elle possède aussi celle de faire cesser la mauvaise odeur occasionnée par les dents gâtées; elle fait disparaître les douleurs presque instantanément, dégorge promptement les inflammations de gencives, prévient du scorbut par son fréquent usage. Cet Elixir n'est composé, presque en entier, que de végétaux antiscorbutiques.

L'auteur affirme que les personnes qui feront un usage suivi de cet Elixir en verseront le bonheur, en feront tout les dents avec une brosse douce trempée dans le mélange, comme il est dit plus haut, et en renouvelant cette opération trois ou quatre fois par semaine. n'éprouveront plus l'accidentel ennui de la carie des dents, conserveront leur bouche dans un état permanent de fraîcheur, et n'auront jamais besoin de dentiste. Une longue expérience n'a fait remarquer que la Chaumelatina blanchit parfaitement les dents, sans en attaquer l'émail; elle détruit le tartre attaché aux dents qui nuit considérablement aux gencives. Les dames peuvent employer cet Elixir pour la toilette. Avec une cuillée à café et deux cuillers à bouche d'eau naturelle tiède, tremper la brosse dans ce mélange et s'en frotter les dents; elles s'apercevront bientôt de l'avantage qu'a la Chaumelatina sur toutes les poudres et opiates dont on se sert pour nettoyer les dents.

Dépôt à Constantinople, chez M. Edouard Ottoni, Pharmacien à Péra.

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE CONSTANTINOPLE,
ÉCHO DE L'ORIENT.